

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2022 pour l'achat d'un vélo avec ou sans assistance électrique

Par délibération en date du 3 mai 2022, le Conseil Municipal de Bétheny a décidé d'octroyer une subvention de 100€ pour les particuliers, âgés d'au moins 18 ans, dont la résidence principale est à Bétheny, pour l'acquisition d'un cycle AVEC OU SANS assistance électrique, dès lors qu'ils auront déposés un dossier, par courrier ou par téléservice, et que celui-ci sera retenu.

Le règlement d'attribution est consultable en ligne et la demande de subvention est possible via le téléservice sur le site de la ville www.ville-betheny.fr

A noter :

- La collectivité se réserve le droit de solliciter à tout moment les documents originaux, notamment la facture d'achat du cycle faisant l'objet de la subvention.
- Le présent dispositif est cumulable avec d'autres aides de l'Etat (www.service-public.fr) et de la Communauté Urbaine du Grand Reims (www.grandreims.fr), qui feront l'objet de demandes spécifiques par le demandeur, s'il le souhaite, aux différents services selon leurs conditions.

1. DEMANDEUR

Nom d'usage *

Nom de naissance *

Date de naissance *

2. INFORMATIONS SUR LE VELO

enseigne d'achat *

N° de facture *

date de facture *

prix *

3. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur (*cocher les cases au choix*) *

Que le cycle que j'ai acquis personnellement est un modèle neuf, ou d'occasion acquis auprès d'un professionnel à l'exclusion des achats réalisés sur internet, homologué aux normes françaises et européennes en vigueur

- Que le cycle que j'ai acquis personnellement est un modèle répondant à un usage du quotidien
- Que je suis une personne physique majeure justifiant d'une résidence principale à Bétheny
- Que je justifie d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489€
- Que je ne disposerai que d'une seule aide de la ville de Bétheny au titre du présent dispositif dans la limite d'une subvention par foyer fiscal et par an.
- Que je suis informé(e) que le non-respect des conditions d'attribution entraînera la restitution de l'aide dans les 3 mois en cas de cession du vélo, et des poursuites pénales pour abus de confiance
- Que je suis également informé(e) que la collectivité se réserve le droit de solliciter à tout moment les documents originaux, notamment la facture d'achat du cycle faisant l'objet de la subvention et je m'engage à fournir ces éléments.
- Que je ne céderai pas ce vélo dans les 5 années suivant son acquisition
- Qu'il s'agit précisément d'un vélo à Assistance Electrique (VAE) répondant à la norme réglementaire du pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route

4.PIECES A FOURNIR EN COMPLEMENT DU PRESENT FORMULAIRE

- Pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité) *
- Attestation de domicile de moins de 3 mois au nom de l'acquéreur du vélo *
Facture de gaz, d'électricité, de téléphone, d'eau...
- Facture acquittée du vélo aux nom et prénom du demandeur *
- Copie intégrale de l'avis d'imposition de l'année précédant l'achat du vélo *
- Relevé d'Identité Bancaire*
- Document indiquant les caractéristiques techniques du cycle avec ses marques et références permettant de déterminer l'éligibilité du cycle au dispositif. *

(* pièce ou réponse obligatoire)

Je confirme l'exactitude des informations portées sur la présente demande

Date et signature du demandeur

FORMULAIRE PAPIER A REMETTRE :

Par dépôt direct en mairie : à l'accueil ou dans la boîte à lettre de la collectivité, située au niveau du portillon d'accès piéton menant au musée de l'aéronautique et au CCAS.

• **Par courrier, cachet de la poste faisant foi** à l'adresse suivante : Mairie de Bétheny (subvention vélo) - Place de la Mairie – 51450 BETHENY.